

Formulaire de demande pour une dispense d'enseignement pour les branches de LANGUES dans le cadre d'une formation en maturité professionnelle (MP2S _ MP2E / BM2)

Nota bene : une demande de dispense doit être remplie pour chaque branche

Procédure : Ce document doit être rempli dans un premier temps par l'étudiant.e concerné.e et complété ensuite par l'enseignant.e de la branche concernée. Il est remis au secrétariat de la direction de la formation initiale en mains propres ou à l'adresse suivante : mail@bfb-bielbienne.ch

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Prénom et nom de l'étudiant.e concerné.e	
Classe de l'étudiant.e concerné.e	
Enseignant.e de la branche de langue concernée	
Enseignant.e responsable de classe (maître/maîtresse de classe)	
INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À LA DEMANDE	
Motifs de la demande <i>(Motif à cocher par l'étudiant.e après consultation auprès de son enseignant.e de branche concerné)</i>	☐ Titulaire d'un certificat international reconnu par le SEFRI <u>avant</u> le début de la formation ☐ Obtention d'un certificat international reconnu par le SEFRI délivré <u>durant</u> la formation
Prise de position de l'enseignant.e de branche concerné.e <i>(Motif à cocher par l'enseignant.e de la branche concerné)</i>	☐ Demande refusée ☐ Demande accordée pour une dispense partielle (sans présence lors des cours ordinaires/leçons) *
Information	<i>* Dispense partielle : en accord avec son enseignant.e de la branche concernée, l'étudiant.e serait dispensé.e des cours mais doit quand même faire les tests pour générer une note d'expérience qui figurera dans son bulletin semestriel. Les points obtenus dans son diplôme de langue seront convertis en note qui remplacera la note d'examen final. La demande de dispense partielle donne le droit à l'étudiant.e de ne pas participer aux cours ordinaires/leçons.</i>
Information concernant la vérification de la pertinence des motifs	<i>Il est certain que, malgré une dispense, les objectifs de la formation seront atteints. Le fait qu'en cas d'absence de diplômes équivalents, l'acquisition de notes d'école est impérative a été pris en considération.</i>
JUSTIFICATIFS À JOINDRE À LA DEMANDE ET DÉPÔT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT	
Les copies des attestations justifiant de diplômes équivalents, écoles et cours fréquentés, etc., sont à joindre à la demande. L'étudiant.e concerné.e dépose cette demande au secrétariat de la formation initiale (FI) après l'avoir donnée à signer à l'enseignant.e concerné.e	

DATE ET SIGNATURES DE L'ÉTUDIANT.E ET DE L'ENSEIGNANT.E DE LA BRANCHE CONCERNÉE	
Signature de l'étudiant.e	
Signature de l'enseignant.e de branche concerné.e	
DÉCISION (À REMPLIR PAR LES RESPONSABLES DE LA SECTION DE LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE)	
Décision de la direction de la section de la maturité professionnelle (MP2_BM2) <i>(Motif à cocher par la direction)</i>	☐ Demande refusée ☐ Demande accordée pour une dispense partielle (sans participation aux cours ordinaires/leçons, participation obligatoire pour les notes d'expériences, transformation de la note du certificat international en note d'examen) ☐ Autres décisions :
Date et signature de la direction	
Distribution de la demande traitée par le secrétariat de la formation initiale	<i>Original avec annexes au secrétariat de la formation initiale (FI), copies à l'étudiant.e et à l'enseignant.e de la branche concernée</i>
Annexe(s)	☐ Oui ☐ Non